

Séance du 16 mars 2016

L'an deux mil seize, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrice MOUSEL, Maire.

Présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :

Mmes DOBIGNY M. MASCRET N. et DESENEPART A. Puis M. GRIFFON P. absents excusés ayant donné respectivement procuration à Ms MOUSEL P. LIESCH J-M. Mme CAILLOT J. et M. SOSNOWSKI R.

Mme CHARBEAUX A. M. GAIDOZ H. absents excusés.

Ms HAUTAVOINE G. et LEROY H. absents non excusés.

Mme DOUSSAINT N. a été élue secrétaire de séance.

Le maire ouvre la séance et entame l'ordre du jour :

Approbation de la séance du 4 février 2016

L'assemblée approuve la séance du 4 février 2016 à l'unanimité des présents

15 pour

N° 9-2016

Choix de l'entreprise attributaire du marché viabilisation du lotissement « Les Remparts »

15 pour

L'assemblée est informée des différentes offres reçues en mairie concernant la viabilisation du futur lotissement « Les Remparts » réalisé conjointement avec les consorts HAUTAVOINE (1/3 commune et 2/3 consorts HAUTAVOINE.

Critères de choix :

- *prix des prestations (60 %)*
- *valeur technique (40 %)*

Une première offre a été déposée par sept entreprises. Suite à une analyse, une négociation s'est engagée avec ces dernières afin qu'elles présentent une nouvelle offre.

Six d'entre elles ont répondu ; après analyse, il s'avère que l'entreprise SRTP se trouve la mieux placée en terme de coût et de notation.

Le plus disant propose une offre à 109 865.00 € H.T. présentée par la SA RICHARD.

Le moins disant propose une offre à 76 452.39 € HT. présentée par SRTP.

Après analyse des offres faite par la commission, l'entreprise SRTP arrive en tête. Le rapporteur de la commission porte à la connaissance de tous, le résultat de cette analyse.

Après délibération, l'assemblée décide de suivre le choix de la commission et retient l'entreprise SRTP de Witry Lès Reims pour la réalisation de ces travaux de viabilisation pour l'aménagement du lotissement « Les Remparts »

Informations diverses :

Devenir de la communauté de communes C.C.V.S. :

Le maire communique à l'assemblée quelques informations quant au transfert de certaines compétences vers le « Grand Reims » : la nouvelle communauté urbaine. Cette nouvelle structure sera validée si l'ensemble des collectivités concernées vote pour.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 18 H 30.

Suivent les signatures :

MOUSEL Patrice :

LIESCH Jean-Michel :

DOUSSAINT Nadia :

GRIFFON Pol :

Absent excusé ayant donné procuration à M. SOSNOWSKY R.

DOBIGNY Myriam :

Absente excusée ayant donné procuration à M. MOUSEL P.

RICHARD Daniel :

POINSOT Jean-Marie :

CAILLOT Jeanne :

DESÉNÉPART Agnès :

Absente excusée ayant donné procuration à Mme CAILLOT J.

SOSNOWSKI Richard :

GAIDOZ Hervé :

Absent excusé

CHARBEAUX Armelle :

Absente excusée

MASCRET Nathalie :

Absente excusée ayant donné procuration à M. LIESCH J-M

GUARDABASSI Carole :

MASSICOT Fabien :

HAUTAVOINE Gérard :

Absent

POCQUET Anne-Marie :

LOURDAULT Marc,

LEROY Herbert :

Absent